Vous vivez un problème ou une insatisfaction ?
Vous avez été témoin d'une situation qui vous inquiète ?

Le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal veut vous guider.

Des personnes, ici ou ailleurs, peuvent vous écouter et vous aider.
C'est gratuit et confidentiel.

Voici les choix qui vous sont offerts.

Le personnel de l'établissement

Parlez-en directement à la personne concernée. Vous pouvez également demander à parler à son gestionnaire. Ils pourront intervenir rapidement.

Le comité des usagers ou de résidents

Communiquez avec le comité des usagers ou de résidents pour signaler une insatisfaction ou obtenir de l'aide pour porter plainte au besoin.

514 413-8777, poste 124127
cuci.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

ccsmtl.ca/cucr

Le Bureau du commissaire aux plaintes et à la qualité des services

Communiquez avec le Bureau du commissaire aux plaintes et à la qualité des services pour porter plainte ou signaler une situation de maltraitance.

514 593-3600
commissaireauxplaintes.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

ccsmtl.ca/plainte

Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes

Vous aimeriez avoir de l'aide pour porter plainte ?
Vous pouvez communiquer avec le centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes de votre région.

514 861-5998
info@caapidm.ca

bit.ly/les-caap

Québec

Le Protecteur du citoyen du Québec

Communiquez avec le Protecteur du citoyen du Québec si :

- Vous pensez que votre plainte n'a pas bien été traitée par le Bureau du commissaire aux plaintes et à la qualité des services.
- Vous pensez qu'une situation est douteuse ou qu'un membre du personnel ne respecte pas une loi, un règlement ou un code d'éthique.

1 800 463-5070
protecteur@protecteurducitoyen.qc.ca

bit.ly/protecteur-du-citoyen

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

Communiquez avec la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse si :

- Vous pensez que les droits d'un jeune de moins de 18 ans n'ont pas été respectés.

1 800 361-6477
jeunesse@cdpdj.qc.ca

cdpdj.qc.ca

Les ordres professionnels

Communiquez avec l'ordre professionnel de la personne si :

- Vous pensez qu'un professionnel ou une professionnelle a fait preuve d'incompétence ou de mauvaise conduite.

1 800 643-6912
courrier@opq.gouv.qc.ca

bit.ly/ordresprofessionnels

Faites-nous part de vos préoccupations !
Vos actions amélioreront la qualité des soins et services offerts à la population.

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
Québec